



Décision administrative et porter plainte

Par domino

Bonjour,

L'Administration a produit une décision administrative, et parallèlement, a porté plainte, cela pour le même objet. (une déclaration fausse)

Est-ce que la plainte et la décision administrative valent la même chose juridiquement ?

Merci de vos réponses

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr/> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87